

1 161 Spooner Pond  
 Richmond, Québec, JOB 2H0  
[maplaceestrie@yahoo.ca](mailto:maplaceestrie@yahoo.ca)  
 873-339-2672

*Formulaire de demande d'aide financière - répit - (Obligatoire)*

Date de la demande:		Réservé à l'administration Date d'approbation:	
---------------------	--	---	--

MEMBRE DU MAPLACE		DEMANDEUR	
Nom/Prénom:		Nom/Prénom:	
Date de Naissance:		Adresse postale :	
Adresse:		No de Téléphone:	
Intervenant pivot CSSS/Institut/No Tél:		Adresse courriel:	
		Lien du demandeur avec le membre _____	

**ATTENTION ! Un formulaire par demande ATTENTION !**

Il est **IMPORTANT** que **TOUS** les documents à l'appuis; (Recommandation de votre TS et/ou intervenant pivot de votre CSSS et/ou du CRE et/ou du médecin traitant) soient acheminés **AVEC** votre demande d'Aide Financière.

Avez-vous déjà obtenu une Demande d'Aide Financière au MAPLACE par les années passées?

OUI  NON

La demande présente a-t-elle déjà été faite auprès de votre CSSS et/ou à tout autre organisme?

OUI (remplir la section ici-bas)  Si NON, veuillez passer au point suivant.

Nom du CSSS ou de l'organisme:		
Nom et prénom du responsable:		Montant alloué par le CSSS ou l'organisme: \$ _____

## Critères d'ADMISSIBILITÉ d'Aide Financière pour les Membres du MAPLACE

1. Pour formuler une demande d'aide financière, il est **OBLIGATOIRE** d'être membre du MAPLACE
2. Le membre doit être **RÉSIDENT** (adresse domiciliaire) de l'Estrie, région #5.

## Renseignements sur l'ADMISSIBILITÉ

- A. Toutes les demandes doivent être faites par écrit et acheminées au **MAPLACE, 1 161, Spooner Pond, Richmond, Québec, JOB 2HO** ou par courriel au **maplaceestrie@yahoo.ca**
- B. La **demande** doit être dûment complétée sinon celle-ci sera automatiquement rejetée.
- C. La demande sera présentée au conseil d'administration lors du C.A. Du mois suivant la réception de la demande.
- D. Le montant maximum fixé, par membre, est de **2 000-00 \$** par année (année civile - 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) pour un maximum de deux membres par famille. (Ce point peut être sujet à changement sans préavis)
- E. Le demandeur sera informé de la réponse du conseil d'administration par courrier et/ou courriel.
- F. La somme **AUTORISÉE**, à la demande de l'Aide Financière, sera versée **UNIQUEMENT** sur **RÉCEPTION** de la **FACTURE \***
- G. L'entête doit inclure: Nom de la Compagnie/Adresse/#TPS et TVQ/Date de l'achat et/ou de l'activité/Nom du membre.
- H. Aucune demande n'est traitée durant les mois de juillet et août.
- I. Si la demande d'aide est payée et que l'activité est annulée, le MAPLACE demandera le remboursement.
- J. Pour obtenir un remboursement plus rapidement, vous pouvez joindre votre spécimen de chèque. Un dépôt sera fait directement dans votre compte.

**IMPORTANT:** Conservez une copie de vos factures dans vos dossiers personnels. Les originaux ne seront pas retournés.

Si votre demande concerne un service professionnel (chiropraticien...), assurez-vous que le **REÇU** indique les mêmes informations que le point G ainsi que la nature du service, le nom du professionnel, son association et son # de permis.

Joindre soumission ou d'autres documents pertinents (FACTURES)

**DESCRIPTION DE LA DEMANDE OU JOINDRE UN DOCUMENT EXPLICATIF :**


*J'accepte que les renseignements fournis, ci-dessus, sont complets et véridiques. Je comprends que les demandes acceptées deviendront admissibles au remboursement des frais sur présentation de reçus VALIDE pour un délai de 6 mois suivant la date d'acceptation.*

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Réservé au conseil administratif:**
